

**Arrêté du 8 décembre 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Basse-Terre**

**NOR : JUSB1133685A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 15 décembre 2011, mis fin aux fonctions de Madame Marie-Anne CHAIBRIANT épouse GUIEBA, adjointe administrative de 1ère classe, en sa qualité de régisseuse titulaire de la cour d'appel de Basse-Terre.

**Article 2**

Madame Francine BELLON épouse BEROSE, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter du 15 décembre 2011, nommée régisseuse titulaire de la cour d'appel de Basse-Terre.

**Article 3**

Madame Marie-Anne CHAIBRIANT épouse GUIEBA, adjointe administrative de 1ère classe est, à compter de cette même date, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal en remplacement de Madame Jacqueline LIENSOL adjointe administrative de 1ère classe.

**Article 4**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Basse-Terre, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 8 décembre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**